

Les actions à prioriser



AU NIVEAU DES JEUNES

- IMPLIQUER LES ADOLESCENT·E·S et jeunes à toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des plans et stratégies les concernant
- PROMOUVOIR DES ACTIONS À DESTINATION DES ADOLESCENTES, jeunes filles mariées et parents pour la première fois qui impliquent leur entourage (maris, belles-mères, co-épouses, leaders religieux)
- FAIRE UNE UTILISATION MASSIVE ET INNOVANTE DES MÉDIAS SOCIAUX pour permettre aux jeunes, en particulier non scolarisé·e·s, d'avoir un accès facile à des informations justes sur les DSSR



AU NIVEAU DES COMMUNAUTÉS ET DES LEADERS D'OPINION

- RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION des parents, maris, belles-mères, leaders religieux et communautaires au respect des droits des femmes et des filles
- METTRE EN PLACE OU ACCÉLÉRER LES STRATÉGIES d'abandon des pratiques néfastes : MGF, mariages d'enfants, etc.



AU NIVEAU POLITIQUE

- REHAUSSER L'ÂGE DU MARIAGE à 18 ans pour les filles
- ADOPTER LE PROJET DE LOI CONTRE LES VBG incluant notamment la pratique des MGF
- SOUTENIR LES PROGRAMMES RELATIFS À L'ECS en cours (en veillant au respect des principes et standards révisés⁵) et en favorisant leur coordination



AU NIVEAU DES STRUCTURES DE SANTÉ

- METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DE TOUT TYPE DE STRUCTURE SANITAIRE une offre complète et intégrée de services DSSR/PF/VIH adaptée aux adolescent·e·s et jeunes
- RENDRE LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS CONVIVIAUX et adaptés aux adolescent·e·s et jeunes
- FORMER UNE MASSE CRITIQUE DE PERSONNELS DE SANTÉ en DSSR, en approche genre et en approche jeune, les soutenir et assurer leur supervision formative
- POURSUIVRE ET RENFORCER LES EXPÉRIENCES D'OFFRE DE DSSR/ PF à base communautaire pour mieux atteindre les jeunes



AU NIVEAU SCOLAIRE

- INTRODUIRE UN MODULE « POPULATION ET VIE FAMILIALE » dans les curricula scolaires dès le niveau primaire et jusqu'à l'université
- ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES et des jeunes filles par l'éducation, en développant l'offre de formation professionnelle, le renforcement de compétences en entrepreneuriat et l'offre de produits financiers spécifiques pour les adolescentes jamais scolarisées ou déscolarisées



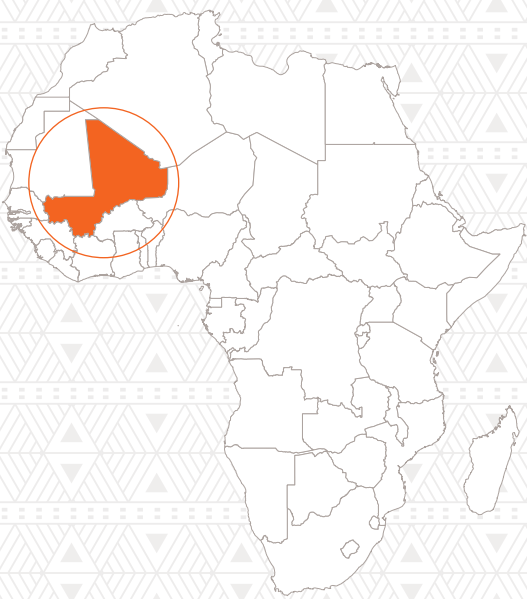
AU NIVEAU MÉDIATIQUE

- DÉVELOPPER DES CAMPAGNES DE MOBILISATION sociale et politique multicanales, avec un accent particulier sur les réseaux sociaux
- UTILISER LA SÉRIE « C'EST LA VIE ! » comme outil support de campagnes de communication multicanales (radio, spots radio et TV, talk shows, caravanes de sensibilisation, projections débats etc...)

NOTES • 1. World Population Dashboard, UNFPA : <https://www.unfpa.org/data/world-population-dashboard> • 2. PopulationData.net : <https://www.populationdata.net/pays/mali/> • 3. Recensement général de la population et de l'habitation du Mali (RGPH IV Mali - 2009) et Enquête modulaire permanente auprès des ménages, Institut national de la statistique (INSTAT) du Mali - <http://www.instat-mali.org/> • 4. Enquête démographique et de santé du Mali, 2012 - 2013 (EDSM IV - 2012 - 2013) - <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR286/FR286.pdf> - Remarque : les taux de non fréquentation du primaire et du secondaire sont basés sur les taux nets de fréquentation scolaire • 5. Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle: une approche factuelle, aperçu », édition révisée - ED-2017/WS/37 - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

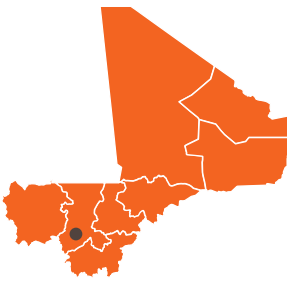
Design : Jean-Luc Gehres | www.welcomedesign.fr

Mali



Prioriser les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des adolescent·e·s et des jeunes dans les programmes de développement

Le Mali en chiffres



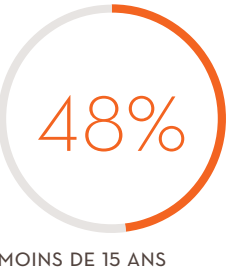
BAMAKO

POPULATION JEUNE¹



10 - 24 ANS

POPULATION 19,1 millions d'habitant·e·s¹

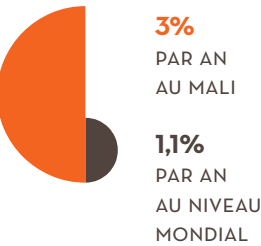


MOINS DE 15 ANS

POPULATION RÉSIDANT EN DEHORS DES VILLES³



TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ¹



INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (2015 - 2020)¹

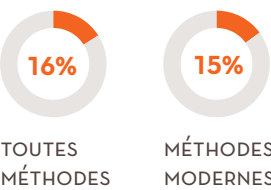


5,9 ENFANTS PAR FEMME

TAUX DE MORTALITÉ MATERNELLE (2015)¹



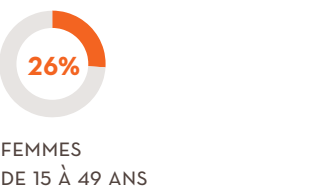
TAUX DE PRÉVALENCE CONTRACEPTIVE DES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS (2018)¹



TOUTES MÉTHODES

MÉTHODES MODERNES

BESOINS NON SATISFAITS EN PLANIFICATION FAMILIALE (PF)¹



FEMMES DE 15 À 49 ANS

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)²



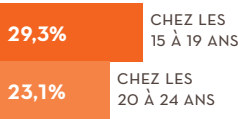
INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)²



Droits et santé sexuels et reproductifs des adolescent·e·s et jeunes au Mali : Chiffres-clés

MORTALITÉ MATERNELLE ⁴

DÉCÈS FÉMININS DUS À LA MORTALITÉ MATERNELLE



MARIAGES ⁴



POURCENTAGE D'ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS MARIÉES / EN UNION



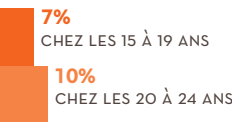
GROSSESSES ⁴

ADOLESCENTES AYANT DÉJÀ EU UN ENFANT OU QUI SONT ENCEINTES AVANT 19 ANS



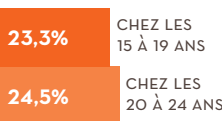
CONTRACEPTION ⁴

ADOLESCENTES ET JEUNES FEMMES MARIÉES OU EN UNION UTILISANT UNE MÉTHODE MODERNE DE CONTRACEPTION



BESOINS NON SATISFAITS EN PF ⁴

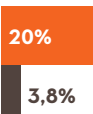
ADOLESCENTES ET JEUNES FEMMES EN UNION DÉCLARANT AVOIR UN BESOIN NON SATISFAIT EN PLANIFICATION FAMILIALE



ENTRÉE EN SEXUALITÉ ⁴

FEMMES & HOMMES

ADOLESCENT·E·S DE 15 À 19 ANS DÉCLARANT AVOIR EU LEURS PREMIERS RAPPORTS SEXUELS AVANT 15 ANS



JEUNES DE 20 À 24 ANS DÉCLARANT AVOIR EU LEURS PREMIERS RAPPORTS SEXUELS AVANT 18 ANS



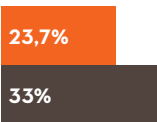
CONNAISSANCE DU CYCLE MENSTRUEL ⁴

FEMMES DE 15 À 49 ANS SITUANT LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ AU MILIEU DU CYCLE ENTRE DEUX PÉRIODES DE RÈGLES.



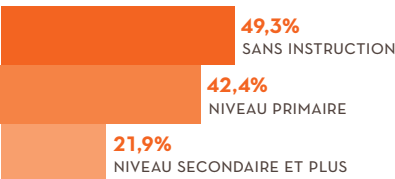
NIVEAU DE CONNAISSANCES « APPROFONDIES » DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA ⁴

FEMMES & HOMMES DE 15 À 24 ANS



LIEN ENTRE FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES ET NIVEAU D'INSTRUCTION ⁴

ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS AYANT COMMENCÉ LEUR VIE FÉCONDE



Les défis à l'amélioration des DSSR et à la réduction des grossesses chez les adolescentes

UNE PROPORTION IMPORTANTE D'ENFANTS ET JEUNES NON SCOLARISÉ·E·S ET DES TAUX D'ALPHABÉTISATION TRÈS FAIBLES NOTAMMENT CHEZ LES FILLES ⁴



DE 13 À 19 ANS NE FRÉQUENTANT PAS LE SECONDAIRE



DE 15 À 24 ANS ALPHABÉTISÉ·E·S



UN ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET JURIDIQUE À CONSOLIDER

• Âge légal au mariage fixé à 16 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons et absence de sanctions prévues en cas de mariage d'enfant en dessous de cet âge

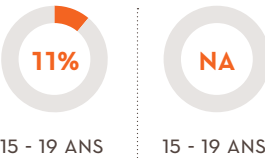
• Méconnaissance des textes juridiques existants au sein des populations mais aussi parmi les professionnel·le·s

• Absence de loi contre la pratique des MGF

• Faible arsenal législatif sur les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG)

• Non alignement des lois nationales avec les instruments juridiques internationaux ratifiés par le Mali

DES INÉGALITÉS ENTRE FEMMES ET HOMMES ET DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) PERSISTANTES ⁴



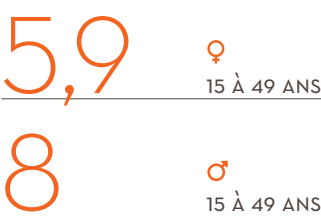
DE 15 À 24 ANS JUSTIFIANT QU'UN HOMME PUISSE BATTRE SA FEMME



MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF) ⁴



NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS DÉSIRÉS ⁴



Les leviers pour la réalisation de ces droits



LEVIERS JURIDIQUES ET POLITIQUES

► Existence d'une loi sur la santé de la reproduction (2002) pouvant servir de base à des révisions

► Existence d'un avant-projet de loi « portant prévention, répression et prise en charge des violences basées sur le genre en République du Mali » élaboré par un comité multipartenaires (gouvernement, agences des Nations Unies, société civile) introduit à l'Assemblée Nationale pour adoption par les parlementaires

► Engagements en faveur de la PF pris par l'Etat (Partenariat de Ouagadougou, Family Planning 2020) notamment concernant les jeunes et adolescent·e·s

► Plaidoyer pour l'application du code de la famille de 2011 (âge légal au mariage civil et religieux fixé à 16 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons) et pour l'instauration de sanctions en cas de non-respect de la législation



BONNES PRATIQUES ET DISPOSITIFS PORTEURS

► Le programme conjoint UNESCO-UNFPA-ONU Femmes, projet « KOICA d'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes par l'éducation » (2016 - 2020) priorise l'amélioration des services d'éducation et de SSR pour les adolescentes et les jeunes filles

► La création en 2018 d'« espaces sûrs » dans 4 régions du Mali, pour l'autonomisation des jeunes filles (12-19 ans) à travers un module « SSRAJ, droits et genre, compétences de vie », un volet alphabétisation et des activités génératrices de revenus

► La traduction en bambara et la diffusion de la série télévisée « C'est la Vie ! » via des cinémas ambulants qui permettent la prise de parole et l'expression des jeunes

► Dispositif d'écoute et de conseils anonyme pour répondre aux besoins d'informations des adolescent·e·s et jeunes et les orienter ; ligne verte « Bangué Goundo » mise en place par Marie Stopes et ligne verte Keneyako mis en place par PSI-Mali

► L'approche « Ardents défenseurs de la PF » qui implique des hommes, des leaders communautaires et des belles-mères

► L'expérience à Sikasso d'intégrer des services SSR pour les adolescent·e·s et jeunes aux niveaux éducatif, sanitaire, communautaire (2018)

► L'existence de « click info ado », une plateforme interactive d'information sur les DSSR, développée par la société civile en 2015 et reconnue officiellement par le Ministère de l'Education en 2016

► Existence d'une étude de base dans le cadre du Programme d'élaboration et d'intégration de l'éducation complète à la sexualité (ECS) dans le système scolaire au Mali piloté par le Groupe Pivot Santé et Population

RÉSEAUX ET ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) PORTEUSES DE CHANGEMENT

► Coalition des organisations de la société civile pour la PF (OSC/PF) met en œuvre un programme spécifique « adolescent·e·s et jeunes »

► Alliance Droits et Santé au Mali (AMSOPT, GP/DCF et AJCAD)

► Réseau national de la jeunesse du Mali (RENAJEM) qui organise un forum national annuel sur une thématique de Population et développement

► Réseaux des communicateurs traditionnels pour le développement (RECOTRAD)

► Réseau Islam, Population et Développement

► Mouvement d'actions des jeunes (MAJ) de l'Association malienne pour la protection et la promotion de la famille

► AfriYAN - Mali, Réseau Africain des Jeunes et Adolescent·e·s en Population et Développement

► Réseau des Jeunes ambassadeurs SR/PF (JA-SR/PF)